



## Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail

### Avertissement No 13 – 1<sup>er</sup> août 2013

- Situation générale.
- Carotte : taches foliaires en hausse sur certains sites, installation des pièges pour la mouche.
- Céleri : taches foliaires stables, quelques altises et pucerons en Montérégie, fréquents symptômes de gerçure du pétiole.
- Laitue : altises à surveiller, pucerons un peu plus actifs, légère hausse du mildiou et de la tache bactérienne, peu de brûlure de la pointe.
- Oignon : premiers cas de mildiou en Montérégie-Ouest, thrips en hausse, pourriture bactérienne très présente dans l'oignon jaune, recommandation pour le traitement antigerminatif.
- Ail et poireau : début du 3<sup>e</sup> vol de la teigne sur les sites hâtifs, tache pourpre à surveiller.

## SITUATION GÉNÉRALE

Les principales zones de production n'ont reçu que peu de précipitations durant la dernière semaine (du mercredi 24 juillet au mardi 30 juillet) et, comme celles-ci sont survenues surtout sous forme d'orages dispersés, les quantités reçues ont été très variables selon les localités. L'annexe 1 présente la carte provinciale du cumul des précipitations, mais ne montre pas bien la variabilité à l'échelle locale. Les températures de jour sont demeurées dans les normales ou légèrement au-dessous, tandis que les températures de nuit ont été fraîches (5 à 12 °C) en début de période (24 au 27 juillet), principalement dans les régions plus au sud. Les vents ont été assez présents, de sorte que les sols se sont bien asséchés. Ceci a été bénéfique pour les zones qui avaient reçu trop d'eau la semaine précédente (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Par contre, pour la Montérégie (est et ouest) et le Bas-Saint-Laurent, le taux d'humidité du sol est généralement très faible.

## CAROTTE

### Taches foliaires

Les taches foliaires, principalement la tache cercosporéenne, demeurent stables ou augmentent selon les sites. Les premières taches ont été observées cette semaine dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). **Avec l'augmentation de la quantité de feuillage dans les champs, le risque augmente.**

Dans les carottes destinées à la récolte de fin de saison, on recommande de commencer les traitements fongiques seulement lorsque le rang de carottes couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement [No 10](#) du 15 juillet 2005.

## Mouche de la carotte

Il est temps d'installer les pièges collants jaunes pour effectuer le dépistage des adultes de la 2<sup>e</sup> génération de la mouche de la carotte. D'après le modèle de prévision inclus dans CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada), l'émergence devrait commencer cette année vers la mi-août dans les régions du sud de la province.

**Le dépistage de vos champs est fortement recommandé sur les fermes où la mouche de la carotte a causé des problèmes par le passé.** Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation particulière de chacun de vos champs et vous évitera donc des traitements inutiles. Les pièges collants jaunes sont offerts commercialement, notamment chez Distributions Solida (418 826-0900).

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'avertissement [No 14](#) du 11 août 2005.

## Insectes

La récolte des carottes a commencé dans certains champs et on rapporte la présence de dommages dus aux **larves de charançons**, même dans les champs traités. À ce stade, aucune intervention n'est possible. On note aussi la présence, dans certains champs, d'autres insectes, dont **l'altise à tête rouge** (grosse altise noire) et les **pucerons**, mais les populations de ces insectes doivent être très élevées pour que des dommages significatifs soient observés.

# CÉLERI

## Maladies

La situation est demeurée plutôt stable en ce qui a trait aux maladies foliaires (tache bactérienne et tache cercosporéenne). Les interventions préventives demeurent cependant nécessaires dans les champs où ces maladies sont présentes. Le feuillage doit être bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. L'information sur la tache cercosporéenne est présentée dans l'avertissement [No 12](#) du 24 juillet 2013, celle sur la tache bactérienne dans l'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013.

## Insectes

La situation est encore stable cette semaine en ce qui a trait à l'activité des **punaises ternes**. Demeurez vigilants. Les seuils d'intervention contre cet insecte sont présentés dans l'avertissement [No 06](#) du 14 juin 2013.

On note l'arrivée de **l'altise à tête rouge** dans certains champs en Montérégie-Ouest. Étant donné que cet insecte ne s'attaque qu'aux folioles des feuilles et non aux pétioles, des interventions ne sont justifiées que si l'insecte endommage le feuillage au point d'affecter la croissance du céleri. Prenez note que la plupart des insecticides actuellement homologués contre la punaise terne devraient également être efficaces contre les altises.

Quelques **pucerons** sont aussi observés dans certains champs en Montérégie-Ouest. Comme les pucerons ne causent pas de dommages significatifs dans cette culture, on recommande d'attendre que les populations de punaises augmentent et de faire ensuite un traitement permettant de réprimer les deux insectes.

## Carences

Les pétioles se cassent facilement et des symptômes de **gerçure du pétiole** (fines fissures transversales sur le haut des pétioles) sont observés fréquemment dans les céleris proches de la maturité (Montérégie-Ouest et Lanaudière). Continuez vos traitements préventifs avec le bore foliaire et, s'il y a lieu, irriguez vos champs avant qu'ils ne deviennent trop secs.

Bien qu'on ait observé très peu de symptômes de **cœur noir** (brunissement des folioles des jeunes feuilles du cœur), l'application foliaire de calcium semble également justifiée. Comme pour la carence en bore, le risque de carence en calcium augmente avec l'assèchement du sol et l'augmentation des températures. Pour plus de détails, consultez l'avertissement [No 10](#) du 11 juillet 2013.

## LAITUE

### Altises

On note la présence de l'altise à tête rouge dans plusieurs champs (Montérégie-Ouest, Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale) et, dans certains cas, l'intensité des dommages justifie des interventions.

Cette grosse altise (4 à 5 mm) gruge la surface des feuilles des plantes hôtes en ne laissant habituellement que la membrane inférieure. Le dommage apparaît sous forme de zones décolorées, le plus souvent arrondies. Dans la laitue, on intervient lorsque l'insecte cause des dommages significatifs sur les parties commercialisables. Lorsque les laitues sont jeunes, on intervient seulement si les dommages sont suffisamment abondants pour retarder la croissance. Peu d'insecticides sont homologués spécifiquement pour la répression des altises. Cependant, la plupart des insecticides actuellement homologués contre la punaise terne ou la cicadelle devraient également être efficaces contre les altises. Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, vous pouvez consulter l'avertissement [No 13](#) du 4 août 2006.

### Pucerons, punaises et cicadelles

Les pucerons sont un peu plus actifs, tandis que la situation demeure stable en ce qui a trait à la punaise terne et à la cicadelle de l'aster.

Les seuils d'intervention recommandés pour la lutte contre les pucerons sont présentés dans l'avertissement [No 07](#) du 22 juin 2006. La stratégie d'intervention contre les punaises est présentée dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013 et celle pour la lutte contre la cicadelle est présentée dans l'avertissement [No 11](#) du 18 juillet 2013.

### Mildiou

On note une légère augmentation des taches de mildiou durant la dernière semaine, en lien avec le temps plus frais (Montérégie-Ouest). Les conditions pluvieuses et nuageuses prévues pour les prochains jours seront certainement favorables à cette maladie. Continuez les traitements préventifs dans les champs affectés et les champs voisins. L'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013 donne l'information de base concernant cette maladie.

### Tache bactérienne

Une augmentation de la tache bactérienne a été notée dans plusieurs champs (Montérégie-Ouest). Les fermes où cette maladie est observée doivent appliquer rigoureusement les mesures préventives recommandées dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013.

### Brûlure de la pointe (tip-burn)

Peu de nouveaux dommages sont apparus durant la dernière semaine. Continuez les traitements préventifs avec le calcium foliaire en ciblant les périodes de croissance les plus actives (températures élevées). Au besoin, irriguez les sols avant qu'ils deviennent trop secs. Consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 04](#) du 2 juin 2005.

# OIGNON

## Mildiou

Attention! Deux premiers cas de mildiou ont été observés cette semaine du côté de la Montérégie-Ouest, sur deux fermes différentes. Assurez-vous de faire un dépistage rigoureux de vos champs de manière à repérer rapidement les foyers d'infection. Compte tenu du fort potentiel destructeur du mildiou, il faut intervenir dès l'apparition des premiers symptômes en traitant le champ affecté et les champs voisins. Pour de plus amples détails sur le mildiou, veuillez consulter l'avertissement [No 08](#) du 30 juin 2011. Plusieurs produits sont maintenant homologués pour lutter contre le mildiou dans l'oignon sec : ACROBAT, ALIETTE, CABRIO, DITHANE/MANZATE, PRISTINE, QUADRI TOP, REASON, REVUS, RIDOMIL GOLD, ROVRAL et ZAMPRO. Pour les producteurs biologiques, SERENADE et FONGICIDE CUIVRE EN VAPORISATEUR sont homologués.

## Thrips

Les populations de thrips augmentent lentement (Montérégie-Ouest, Lanaudière) et des traitements sont maintenant requis dans certains champs (seuil atteint de 1 thrips par feuille). **Le bulletin d'intervention No 04 du 22 juillet 2013 présente la stratégie d'intervention la plus appropriée pour lutter contre ce ravageur.**

## Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

La situation demeure stable. Continuez les traitements préventifs en vous assurant que le feuillage sera bien protégé lors des longues périodes de mouillure.

## Pourriture bactérienne

La pourriture bactérienne est bien installée cette année dans plusieurs champs d'oignons jaunes (Montérégie-Ouest et Lanaudière) et, dans plusieurs cas, la pourriture est déjà entrée dans le bulbe. Prenez note des champs affectés et prévoyez une vente rapide des lots récoltés dans ces champs. Souvent, les oignons provenant de ces champs, même s'ils sont en apparence sains à la suite du séchage, se mettent à pourrir durant l'entreposage. À ce stade de la saison, il est peu probable que les traitements au cuivre habituellement recommandés contre cette maladie permettront de réduire les pertes (voir l'avertissement [No 06](#) du 14 juin 2013).

## Traitement antigerminatif à l'hydrazide maléique (ROYAL MH-30 XTRA)

L'oignon jaune destiné à un entreposage prolongé (après janvier) devrait bientôt être prêt à recevoir le traitement habituel avec l'hydrazide maléique. Ce traitement a pour but d'inhiber la germination des bulbes durant l'entreposage et donc d'augmenter la durée de conservation des oignons.

***Voici, en rappel, les règles d'utilisation de l'hydrazide maléique :***

**Sous nos conditions, le traitement doit idéalement être fait lorsque les collets sont suffisamment mous pour que les feuilles s'affaissent facilement au toucher.** À ce stade, on n'observe généralement plus de nouvelles pousses vert pâle au centre des plants. Si la maturité du champ n'est pas uniforme, on doit attendre jusqu'au stade 10 % de tombaison (pourcentage d'oignons couchés). Le produit étant absorbé uniquement par les feuilles vertes, on ne doit surtout pas attendre que le feuillage ait commencé à sécher avant de traiter. Assurez-vous que le produit ne sera pas délavé par la pluie. Les oignons devraient être prêts à être andainés 10 à 14 jours plus tard. On doit appliquer 8,36 L de ROYAL MH-30 XTRA (hydrazide maléique) dans un minimum de 300 L d'eau à l'hectare.

## Mise en garde

- Les oignons hâtifs ou de conservation courte, incluant ceux de type espagnol, ne doivent pas être traités.
- Des traitements trop hâtifs donnent des oignons mous et spongieux.
- Les champs qui ont perdu beaucoup de feuillage à la suite de maladies foliaires ou d'attaques de thrips ne doivent pas être traités, car les oignons ne pourront pas absorber le produit. Les oignons dont le feuillage a été endommagé ne devraient d'ailleurs jamais être entreposés à long terme.

## AIL ET POIREAU

### Teigne du poireau

On note une hausse significative du nombre de captures sur 2 sites, un au Centre-du-Québec et l'autre en Montérégie-Est. Ces deux sites bénéficient probablement d'un microclimat favorable à la teigne. Sur les autres sites des régions du sud de la province, le nombre de captures est demeuré faible, ce qui signifie qu'on est encore dans le creux entre la deuxième et la troisième période d'activité des papillons. On s'attend cependant à une hausse des captures sur la majorité des sites de ces régions dès la semaine prochaine. Dans les régions plus froides (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), le nombre de captures reste en baisse. La troisième période d'activité de la teigne ne devrait débuter dans ces régions que dans environ 2 semaines.

**Pour le moment, des interventions sont à prévoir seulement sur les sites où il est évident que le troisième vol est en cours (sites hâtifs) et pour les producteurs qui désirent appliquer la stratégie à deux traitements.** Intervenez 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes aient été capturées. Un second traitement sera à prévoir 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons ont été capturés dans les pièges (pic d'activité des papillons). Normalement, le pic d'activité des papillons du mois d'août arrive 35 jours après celui de juillet.

Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage, des dates d'interventions seront proposées la semaine prochaine. Ces dates sont déterminées en tenant compte du climat moyen de chaque région.

### Tache pourpre

On note la présence de symptômes de la tache pourpre (alternariose) dans certains champs des régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. **On recommande de commencer les traitements fongicides contre cette maladie dès que les premières taches sont observées.** Il faut s'assurer que le feuillage sera bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. CABRIO, CANTUS, FONTELIS, INSPIRE, PRISTINE, QUADRI TOP et SCALA sont homologués pour lutter contre cette maladie. La stratégie d'intervention contre la tache pourpre est présentée dans l'avertissement [No 17](#) du 7 septembre 2006.

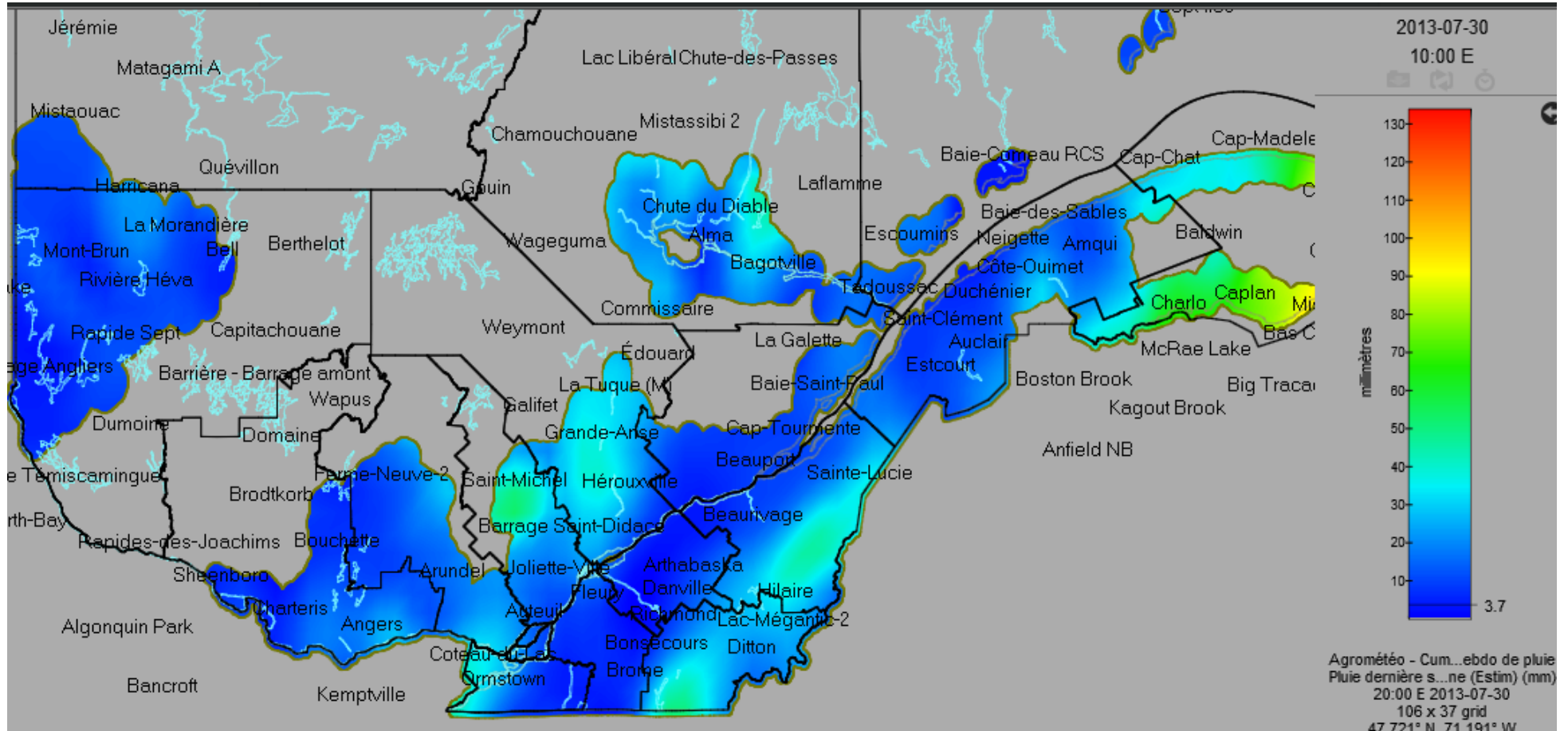
LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ  
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106  
Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 1<sup>er</sup> août 2013

# Annexe 1

## Carte provinciale des précipitations cumulées du mercredi 24 au mardi 30 juillet 2013



Source : Agrométéo Québec (site en développement), une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC